

Objectif : rééquilibrer nos finances

ÉTAT DES LIEUX

L'audit financier commandé par la Ville montre sans ambiguïté que la municipalité hérite d'une situation extrêmement tendue :

1^{er} cas de figure : si le fonctionnement passé était maintenu sans accroître les impôts comme l'équipe actuelle s'y est engagée, le budget de la Ville exploserait dès 2010 avec notamment un endettement qui deviendrait supérieur à 50 années, le seuil d'alerte étant fixé à 15 !

2^e cas de figure : s'il était décidé d'augmenter les impôts, comme cela a souvent été fait précédemment, sans réformer le fonctionnement de la Ville, il faudrait les accroître de 22% dès 2009. Reculer pour mieux sauter : Mont de Marsan se retrouverait à la fin du mandat dans la même situation financière qu'actuellement !

Si la majorité veut sortir durablement de cette spirale de dégradation des finances, et pouvoir ainsi se projeter vers l'avenir, il faut modifier radicalement, structurellement, la façon de gérer cette ville. Pour cela, la nouvelle équipe a dès son arrivée adopté une feuille de route aux principes clairs, logiquement poursuivie en 2009 :

- ▶ Ne pas augmenter les taux d'imposition
 - ▶ Limiter la part des dépenses incompressibles
 - ▶ Accroître l'épargne nette

Le budget 2009 est un budget sincère, rigoureux, un budget de rééquilibrage de nos finances. Stopper la dégradation de nos finances est le seul moyen de pouvoir nous projeter enfin vers l'avenir. Il faut donc modifier radicalement la façon dont cette ville était gérée, apporter une vision nouvelle et investir pour le Mont de Marsan de demain.

Fonctionnement

1. Recettes

Le contexte économique incertain pouvant limiter les recettes de la Ville, les prévisions sont très prudentes : mieux vaut trouver une bonne surprise qu'une mauvaise !

▶ Le chapitre Impôts et taxes (19.685.500€) est en augmentation (+0,84%). Les taux d'imposition sont inchangés pour la 2^{ème} année (après 7 ans de hausse) pour ne pas pénaliser davantage le pouvoir d'achat des Montois en augmentant la pression fiscale pour rattraper les erreurs de gestion passées.

2. Dépenses

C'est à partir des 35 millions d'€ estimés en recettes qu'ont été bâties les dépenses en demandant aux services les besoins estimés pour 2009 et ensuite en arbitrant en fonction des priorités politiques.

▶ Le chapitre Charges à caractère général (7.538.000€) est en baisse de 5%. L'ensemble des services a été sensibilisé à la nécessité de systématiquement mettre en concurrence les fournisseurs de la mairie, de ne pas hésiter à relancer les appels d'offre même sur de petits montants car il n'y a pas de petites économies. Les premiers résultats sont là et sur certains marchés, nous avons économisé plus de 50% pour les mêmes prestations (100.000€ sur les assurances, 11.000€ sur les fournitures d'entretien...). De plus de nouvelles façons de faire sont en train d'être prises, notamment en utilisant pleinement les nouvelles technologies : affranchissement (-21.000€), catalogues et imprimés (-16.650€). Autre exemple, l'effort fait sur les frais de réception puisqu'ils sont passés de 111.000€ en 2007 à 76.000€ en 2008.

▶ Le chapitre "Charges de personnel et frais assimilés" : 18.561.000. 2009 devrait enfin permettre de contenir les charges salariales (+1,71% en 2009, contre +3,5% en 2008 et +3,9% en 2007). Une des principales sources de nos difficultés provient de la non maîtrise de ce chapitre ; l'embauche de 22 agents en 2007, alors qu'aucune nouvelle mission n'a été créée, est à ce titre symptomatique.

▶ Le chapitre "Autres charges de gestion courante" (4.346.000€) concerne pour l'essentiel trois postes : la subvention d'équilibre du CCAS (700.000€), le contingent service

incendie (1.160.000€) et les subventions aux associations (1.452.000€).

Si l'effort entrepris dès l'année dernière vis-à-vis du monde associatif est maintenu, le détail des subventions par association n'a pas encore été défini, contrairement aux habitudes. La raison en est simple : pour l'instant il n'existe pas d'explications objectives pour la répartition des subventions : deux associations très proches dans leurs activités peuvent avoir des subventions allant du simple au double. Un constat injuste et difficilement acceptable. C'est pourquoi le premier trimestre 2009 va être l'occasion de rencontrer les associations par grandes familles et de déterminer ensemble des clés de répartition objectives. Dès lors le montant des subventions ne dépendra que d'un calcul connu de tous... Bien entendu, les masses actuelles entre familles seront maintenues, soit 1.105.000€ pour le sport, 81.000€ pour la solidarité, 214.500€ pour la culture etc.

Investissement

1. Recettes

7.953.000€ sont prévus, essentiellement représentés par des subventions (733.000€ pour le stade Guy-Boniface), les amendes de police (280.000€), des emprunts (3.615.000€), des virements de la section Fonctionnement (2.600.000€) etc. Ces recettes vont être utilisées pour rembourser des emprunts et investir pour la ville.

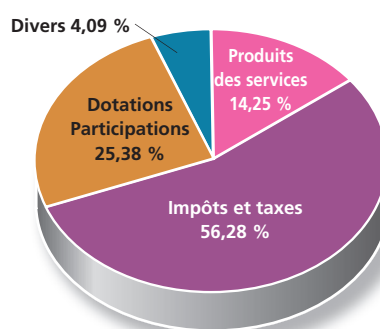
2. Dépenses

5.853.000€ seront investis selon 4 priorités.

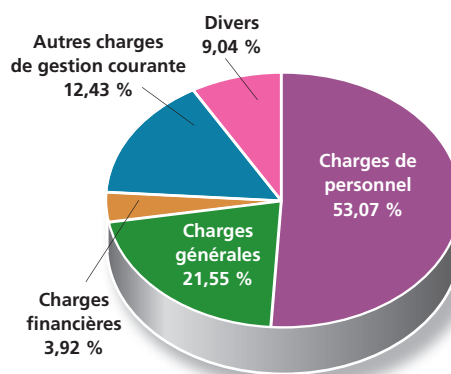
▶ Renouvellement urbain quartier nord

La Ville est impliquée à hauteur de 7 millions d'€ sur ce programme qui à terme changera le visage de Mont de Marsan vis-à-vis de l'extérieur et vis-à-vis des Montois eux-mêmes. Une enveloppe de 1.200.000€ est prévue en 2009 pour continuer l'accompagnement social sur le quartier (58.000€ : MOUS Gens du voyage, initiatives éducatives avec l'école

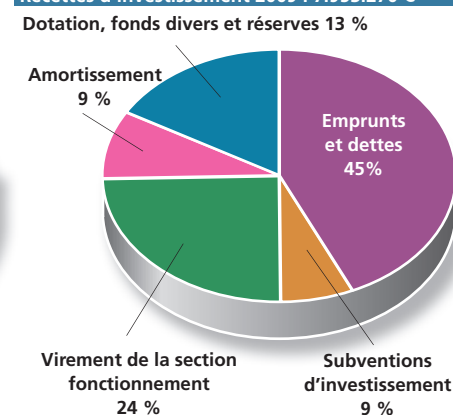
Recettes de fonctionnement 2009 : 34.975.671 €



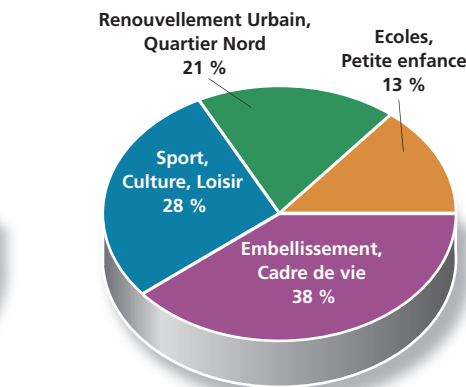
Dépenses de fonctionnement 2009 : 34.975.671 €



Recettes d'investissement 2009 : 7.953.270 €

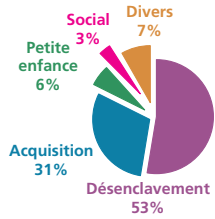


Dépenses d'investissement 2009 : 5.853.270 €



Budget ville ▶ Fonctionnement : 34.975.671€ / Investissement : 7.953.270 € • **Budgets annexes** ▶ Régie des eaux ▶ fonctionnement : 3.401.000€ Investissement : 844.200 € ▶ Régie des Pompes funèbres ▶ Fonctionnement : 905 850 € / Investissement : 3 543 075,36 € ▶ Parking du Midou ▶ Fonctionnement : 541.900,58€ / Investissement : 338.000€ ▶ Quartier de la Madeleine ▶ Fonctionnement : 58.000€ / Investissement : 1.500€ ▶ Régie des fêtes & animations ▶ Fonctionnement : 1.845.000€ / Investissement : 0€ ▶ Rénovation urbaine ▶ Fonctionnement : 125.000€ / Investissement : 1.965.000€ ▶ Self Bosquet ▶ Fonctionnement : 220.000€ / Investissement : 30.000€ ▶ Pompes Funèbres ▶ Fonctionnement : 962.600€ / Investissement : 75.600€

Quartier Nord
1.200.000€



du Peyrouat, fonctionnement du Point Info, information et concertation sur le projet, poursuite du GUP...), la réalisation du pôle petite enfance (564.000€ dont 300.000€ en 2009), la poursuite des acquisitions foncières (369.800€), le désenclavement du quartier Nord (915.800€).

▶ **Ecoles - Petite enfance**

Les investissements en direction des écoles sont pour la deuxième année consécutive fortement augmentés.

> Aménagement des écoles : 550.000€ (travaux de sécurité, de conformité et d'amélioration des conditions d'enseignement, frais d'études pour alimenter la réflexion sur l'avenir de l'école de Saint-Médard (réhabilitation ou construction nouvelle).

> Achat de mobilier scolaire et informatisation (acquisition d'ordinateurs pour le CP dans 23 classes, à raison de 3 ordinateurs par salle de classe) : 50.000€

> Petite enfance : 154.000€ (aire de jeux de Nahuques, acquisitions pour les centres de loisirs).

▶ **Embellissement de ville**

> Cadre de vie : 1.155.000€. Soit acquisition de matériel (465.000€), aménagement des bâtiments communaux (320.000€), travaux de signalisation (160.000€), ravalement de façades (130.000€), mobilier urbain (80.000€).

> Voirie (455.000€) : Mont de Marsan souffre d'un retard important au niveau de sa voirie, qui apparaît très dégradée et mal adaptée aux modes de circulation doux. Le choix a été fait de travailler en priorité sur les axes de circulation que sont les entrées de ville. En 2009, une grande opération sur l'avenue des Martyrs de la Résistance sera engagée, avec un espace public totalement repensé et réhabilité.

> Environnement / Développement durable (352.500€). Le projet phare sera l'aménagement des Berges des trois rivières. 2009 sera celle du financement des études et des concours.

En 2009 sera aussi lancé le diagnostic thermique et énergétique des bâtiments municipaux et de l'éclairage public (100.000€).

Autres opérations : Parc de Nahuques (79.000€), espaces verts (63.500€), conteneurs pour commerçants (10.000€).

> Urbanisme / Foncier (110.000€) : le renouvellement urbain de Mont de Marsan, et son visage dans le futur, passe par la mise en place d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

> Conseils de quartier (150.000€) : travaux de proximité (rues et espaces publics).

> Handicap (60.000€) : diagnostic accessibilité de tous les bâtiments municipaux.

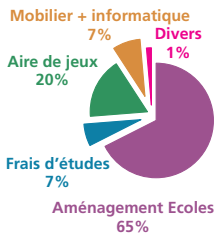
▶ **Sport, culture et loisirs.**

> Culture (68.000€). 2009 sera une année de transition : avec la fin des travaux du théâtre municipal, une véritable programmation culturelle va pouvoir être mise en place. Dans les musées, 17.000€ seront affectés à la restauration d'œuvres. L'Espace François-Mitterrand sera doté de matériel scénique (son, lumière...) à hauteur de 40.000€.

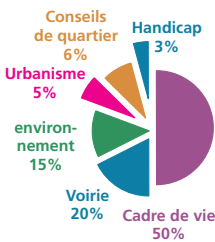
> L'opération Stade Guy Boniface (1.310.000€). En 2008 ont été réalisés les travaux de mise aux normes et de mise en conformité des tribunes du stade (qui dataient de 1963) et d'aménagement de loges. En 2009 sera lancée la 2^e phase sur toute la partie vestiaires. L'athlétisme se verra réserver un espace dans le futur aménagement des vestiaires.

> Equipement sportifs / mise à niveau (239.000€). D'autres aménagements importants seront menés en 2009 pour moderniser nos équipements : déménagement de l'haltérophilie dans un local adapté (92.000€), réfection d'un court tennis de la Hiroire (25.000€), reboisement tout le long du parcours du golf (50.000€), travaux de conformité dans différentes salles de sports (50.000€), rénovation du système informatique de l'entrée de la piscine (24.000€).

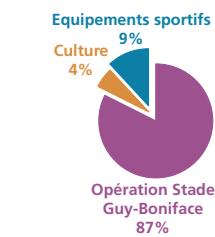
Ecoles - petite enfance
754.120€



Embellissement
2.282.150€



Sport - culture - Loisirs
1.617.000€



CENTRE VILLE, MERCREDI
POUR LES CARTONS
TENUE CORRECTE EXIGÉE
APRÈS 19H

Mont de Marsan
Rens. : 05 58 06 74 74 (Sicom)
www.montdemarsan.fr
accueil mairie

mdm radio 101.1

Votre radio locale !

Semaine après semaine, Radio MdM se fait le relais de tout ce qui compte sur le secteur montois, notamment grâce à ses **MATINALES EN DIRECT*** et ses **JOURNAUX LOCAUX.**

* du mardi au vendredi de 8h à 12h

Radio MdM ouvre son antenne aux associations et à tous les acteurs locaux, pour mettre en valeur les manifestations organisées dans l'agglomération du Marsan (culture, éducation, social ou sport), et accompagne tous les événements exceptionnels

ÉMISSIONS THÉMATIQUES
vie des quartiers, gascon, cinéma, sport, théâtre, loisirs et taumachie

Et retrouvez TOUS LES **CONSEILS MUNICIPAUX de Mont de Marsan EN DIRECT** sur 101.1 FM

MUSIQUES ÉCLECTIQUES
jazz, blues, rock, musiques urbaines ou électroniques, fanfares, classique, Country, salsa, rétro

Radio MdM (101.1) / 05 58 46 46 46 / radio-mdm@wanadoo.fr
www.radio-mdm.fr

>>> Le siège de la **Banque alimentaire des Landes** a déménagé au 243 chemin de l'Évasion, Plate forme sociale tes landais à l'occasion du 31^{ème} anniversaire du Foyer Majourau >>> **Permanences des avocats** en mairie (14h/18h)▶▶▶